

L'agriculture suisse est-elle vouée à la disparition?

Fabienne Moix, Carole Moren, Philippe Rupp et Caroline Vannod

1. Introduction

Les prix agricoles suisses sont en moyenne deux fois supérieurs aux prix de l'Union Européenne et deux fois et demi supérieurs à ceux dans le monde. Pour certains produits, la différence peut être plus grande encore. Le lait, par exemple, se vend à peu près quatre fois son prix européen et plus de huit fois son prix mondial. Cette situation ne pourrait se maintenir si le marché intérieur agricole n'était protégé par des droits de douanes prohibitifs. On taxe les produits agricoles importés à un taux moyen de 81.5%, alors qu'on taxe les importations de produits manufacturés en moyenne qu'à 2.6%!

Du coup, le 27 septembre 1998, le peuple suisse doit voter sur l'initiative populaire des petits paysans appelée « Baumann-Denner ». Petit rappel : cette initiative prévoit pour les paysans un revenu annuel de 3'000 francs par hectare, versé sous forme de paiements directs (avec critères écologiques : production bio ou intégrée) et avec un plafond à 50'000 francs par exploitation (maximum 17 ha). Les barrières à l'entrée pour les produits agricoles sont maintenues et réduites de 36% en moyenne (en deux étapes) tel que prévu par l'Uruguay Round. Finalement les subventions à l'exportation sont interdites. Cette initiative, le peuple suisse la rejette massivement ! Cela montre bien sa volonté de continuer à protéger son secteur agricole. Nous allons tenter de voir quels sont les raisons.

2. Situation de la Suisse

- *Historique*

En Suisse, la politique agricole actuelle remonte à la deuxième guerre mondiale et elle est inscrite à l'article 31bis de 1947 dans la Constitution Fédérale. Ce dernier prévoit les objectifs suivants : des produits sains et de grande qualité, un revenu paritaire aux autres secteurs de l'économie pour les paysans, la sécurité alimentaire (taux d'autosuffisance le plus haut possible²), un accroissement rapide de la productivité et des quantités, ainsi que la préservation du sol, du paysage, des exploitations familiales et de la culture agricole traditionnelle. Cet article est la base pour la mise en place d'un des systèmes les plus protectionnistes au monde en matière agricole.

¹ Etude Economique de l'OCDE (1999) : *Suisse*, Paris, Editions de l'OCDE, p. 97

² Voir annexe 1

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

« The costs of agricultural protection policy are largely borne by consumers, who are prevented from buying the relevant products at lower world market prices. For 1990 the OCDE estimated these costs at some SwF 5.5 Billion, corresponding to a consumer tax of 55%. This is about one and a half times the OECD average. The remaining 20% of total assistance was borne directly by the Swiss taxpayers. »³

- *Soutien élevé à l'agriculture*

Il en résulte que le paysan suisse tire les trois quarts de son revenu directement du gouvernement ou des mesures que ce dernier a pris en sa faveur.⁴ Cette politique de soutien par les prix est la base du soutien agricole et débouche sur des prix agricoles en moyenne nettement supérieurs aux prix européens.⁵

On prévoit qu'une adhésion à l'UE et donc à la PAC (politique agricole commune), entraînerait une baisse des prix agricoles de l'ordre de 40 à 70%, un gain pour les consommateurs de CHF 4.2 millions et un recul de la production indigène de 50%.⁶

- *Réorientation de la politique agricole*

Mais les coûts de l'agriculture sont depuis longtemps un sujet tabou en Suisse, et il faut la pression extérieure provoquée par les négociations de l'Uruguay Round pour que le gouvernement prenne enfin en considération une réorientation de sa politique agricole. La Suisse en matière de politique commerciale est toujours confrontée à un grand dilemme. D'un côté, en tant que petit pays, pauvre en ressources naturelles, spécialisé dans les produits à haute valeur ajoutée et résolument tourné vers l'extérieur, elle ne peut que souscrire à l'élimination des barrières commerciales. Mais de l'autre côté, elle ne veut et ne peut jamais lâcher ses paysans, protégés depuis plus de 50 ans par un épais cocon protecteur.

La Suisse adhère quand même à l'Uruguay Round sans trop de craintes, étant donné que cela lui permet de maintenir son protectionnisme agraire. En effet, les Etats-Unis l'ont défendu au moment du GATT et n'ont donc pas pu le faire abolir. Pourtant, depuis le début des années nonante, on observe en Suisse une lente restructuration de la politique agricole.

³ Etudes Economiques de l'OCDE (1991), *Suisse*, Paris, Editions de l'OCDE, p.136

⁴ Voir annexe 2

⁵ Voir annexe 3

⁶ Kappel Rolf (1997). *Die Schweiz im globalen Wandel*. Zurich: Verlag NZZ, p.129

3. Barrières à l'entrée

A la suite de l'Uruguay Round (1986-1993), la Suisse a dû prendre des mesures pour rendre sa politique agricole compatible avec les nouveaux accords. Le traité de l'Uruguay Round simplifie quelque peu et réduit le protectionnisme douanier suisse.

- Premièrement, tous les **quotas sont convertit en taxes douanières** (in-quota taxes et out-quota taxes), ce qui ne favorise en principe pas les monopoleurs sur le marché interne, car contrairement à la situation avec un quota, ils doivent craindre l'arrivée de concurrents, s'ils augmentent le prix au-delà de la taxe douanière.
- Deuxièmement, l'Uruguay Round oblige la Suisse à **réduire toutes ses taxes douanières** de 36% en moyenne dans les 6 ans suivant la signature de l'accord (binding tariffs) et de 15% au moins par produits.
- Troisièmement, la Suisse doit accorder un **accès minimum d'au moins 3%** sur tous les marchés de produits agricoles, même sur ceux comme le marché des pommes de terre qui est complètement autarcique.

Pourtant toutes ses mesures semblent bien être de la poudre aux yeux, car au-delà des in-quota tarifs, la Suisse pratique des out-quota tarifs très dissuasifs,⁷ ce qui revient à dire que les quotas sont en quelque sorte maintenus. A cela s'ajoute que la Suisse, pour atteindre la moyenne des 36% de réduction, réduit très fortement les droits de douane sur des aliments qu'elle ne produit pas (bananes, citrons, noix) et réduit ainsi au minimum (soit 15%) les taxes sur les produits protégés. Un exemple : les produits laitiers connaissent des in-quota tarifs de 253% et des out-quota tarifs de 352% (milk-equivalent).

On peut donc conclure au sujet de l'Uruguay Round, que ce n'est qu'un tout petit premier pas dans la bonne direction pour la Suisse.

La Suisse connaît des réglementations très sévères en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ces dernières s'ajoutent évidemment aux taxes déjà en place. Malgré tous ces obstacles à l'échange, la Suisse est le premier importateur mondial de denrées alimentaires par habitant.⁸ Nous y reviendrons au point 5.

⁷ Voir annexe 4

⁸ Sciorini Pascal (1995), *La Suisse face à ses paysans*, Georg, p.31

4. Assistance interne aux paysans : une alternative aux barrières à l'entrée

- *Subventionnement par les prix*

En Suisse, on pratique traditionnellement une politique de subventionnement par les prix. Ainsi, quand le consommateur achète un litre de lait, il paie en même temps une subvention pour le paysan. Cette politique du prix administré, fixé par le gouvernement, subit beaucoup de critiques. En effet ses désavantages sont nombreux :

- Premièrement, par ce procédé, c'est le consommateur plutôt que le contribuable qui paie la subvention. C'est ce qu'on appelle **un impôt régressif** : les biens alimentaires ont une importance plus grande dans le budget des pauvres que des riches et les paysans sont pour ainsi dire financés par les pauvres.
- Deuxièmement, cette politique des prix, couplé avec une garantie d'écoulement, **paralyse les mécanismes du marché** et provoque une uniformisation de la production (monoculture) ainsi qu'une intensification démesurée de la production. Cela à créer une prime à la production, qui favorise surtout les grosses exploitations, ce qui explique aussi les disparités de revenu entre les grands et les petits paysans. La Confédération se retrouve donc avec d'énormes surplus qu'elle doit stocker ou subventionner pour l'exportation.
- Troisièmement, cette politique **nuît à la qualité** et à la spécificité du produit. La concurrence entre les gains de productivité dus à l'économie d'échelle et la préférence pour la diversité du consommateur est donc nettement biaisé en faveur de cette première.
- Quatrièmement, l'intensification massive de la production provoque une **pollution durable du sol et de l'eau** par les phosphatés.
- Cinquièmement, les prix élevés incitent de nombreux Suisses à pratiquer le « **tourism-shopping** ». Ils sont 65% à faire leurs achats au moins une fois par année de l'autre côté de la frontière et dépensent 1,5 milliards de francs suisses, ce qui est une importante fuite de revenu pour la production nationale.⁹
- Sixièmement, **des profiteurs** s'installent tout au long de l'échelle de transformation et de distribution et **veulent leur part du gâteau**. Résultat : sur 1.-- de subvention seul -.40 reviennent au paysan.¹⁰ De plus, les deux principaux distributeurs (Coop et Migros) ont des accès privilégiés au marché, ce qui constitue une distorsion supplémentaire.

⁹ Trade Policy Review (1996), p.54

¹⁰ Sciorini (1995), p.34

- *Paiements directs*

C'est encore dans le cadre de l'Uruguay Round qu'on amorce enfin un changement de direction. En effet depuis le début des années 1990, le gouvernement commence à abandonner petit à petit sa politique des prix, pour la remplacer par des paiements directs qui ne sont pas directement liés à la production.

L'Uruguay Round prévoit que les pays adhérant réduisent le soutien total à l'agriculture de 20%. La Suisse va facilement atteindre cet objectif en quittant la politique des prix pour des paiements directs liés à des critères écologiques ou d'entretien du paysage. En d'autres termes, cela veut dire que les paysans suisses restent des assistés car le soutien aux producteurs reste le même.

C'est dans cette direction que va la « Politique Agricole 2002 » instaurée par le gouvernement. Elle veut favoriser les paiements directs au détriment de la politique des prix, mais à un rythme beaucoup plus lent que proposé par l'initiative « Baumann-Denner ». L'opposition des grands paysans à cette initiative est compréhensible, car pour eux ceci aurait signifié un grand recul des subventions, vu que celles-ci auraient été limitées à CHF 50'000.-- par exploitation. Mais l'opposition finale des petits et moyens paysans, dont l'initiative est pourtant partie, montre bien que le choc psychologique de passer d'une course à l'efficacité et au rendement à un rôle de paysan-jardinier qui entretient le paysage, est encore trop grand.

Pourtant c'est l'idée de la « Politique Agricole 2002 », d'internaliser les coûts externes liés à l'environnement et c'est de plus en plus dans cette direction que vont effectivement les paiements directs. Sur les quatre catégories de prestations prévues pour recevoir des paiements directs (conditions difficiles d'exploitation, paiements visant à orienter la production, paiements direct complémentaires, prestations écologiques) ce sont surtout ces deux dernières catégories qui ont le plus progressé (37 et 26%).¹¹

- *Avantages d'un tel système*

On peut bien sûr se poser la question de l'efficacité de ces paiements directs. Ils ont l'avantage de ne pas augmenter le prix, comme le fait une barrière à l'entrée ou une politique des prix. Le principal bénéficiaire en est le consommateur, car il n'aura plus besoin de financer le protectionnisme agraire, vu que dorénavant ce sera le contribuable. On peut citer à ce sujet Krugmann :

¹¹ Voir annexe 5

« *If the same production increase were achieved via production subsidy rather than a tariff, however, the price to consumers would not increase and the consumption loss would be avoided.* » et « *It's always preferable to deal with market failures as directly as possible.* »¹²

De plus avec les paiements directs on gagne en transparence, car le soutien direct est inscrit dans le budget fédéral. Les paysans devront alors revendiquer officiellement leur part du gâteau et ne pourront plus empocher les subsides par des prix fixés, qui sont en fait une illusion fiscale (car le consommateur ne se rend pas compte qu'il est en train de payer une subvention lorsqu'il achète un litre de lait, surtout s'il ne connaît pas les prix à l'étranger). C'est pourquoi on propose de financer ces paiements directs par une hausse de la TVA. Grâce aux paiements directs les petits budgets bénéficieraient donc de produits agricoles plus accessibles.

5. Subventions à l'exportations

- *Pas d'avantages à exporter*

La Suisse n'a pas d'avantages (surtout pas comparatifs) à exporter ses produits agricoles, et cela pour trois raisons :

- Elle est très peu productive en matière agricole (peu de ressources naturelles, terrains difficiles¹³ et petite taille, donc pas de rendements d'échelle).
- Elle veut, ou du moins voulait, poursuivre un objectif d'autosuffisance.
- Elle a des salaires élevés à quoi il faut ajouter l'inertie due au manque de compétition sur le marché.

- *Changements apportés par l'Uruguay Round*

L'Uruguay Round provoque aussi un changement, puisqu'il oblige ses adhérents à réduire leurs subsides à l'exportation de 36% d'ici l'an 2000 (pour la Suisse, cela représente 284 mio de francs). En effet, le problème des subsides à l'exportation est qu'en élevant les prix dans les pays exportateurs (raréfaction de l'offre, baisse des quantités offertes sur le marché interne), ils provoquent des pertes pour le consommateur et bien sûr pour le gouvernement qui doit financer ces exportations. Par conséquent, les seuls bénéficiaires de cette politique sont à nouveau les paysans.

¹² Krugman (1996), p.228

¹³ Voir annexe 6

6. Arguments des défenseurs de la politique agraire suisse

- *La sécurité alimentaire*

Cette considération est un vestige de la Deuxième Guerre mondiale, et l'on sait très bien que l'autosuffisance alimentaire en Suisse reste une fiction (la moyenne des années 80 constitue un sommet avec un ratio de 65%). De plus, avec les capacités de stockage à long terme actuelles, cet argument semble tomber définitivement à l'eau.

- *Occupation décentralisée du pays*

Certains craignent l'exode rural et l'apparition d'un désert suisse, notamment dans les régions de montagne. On peut leur répondre que si cela est le but principal de l'agriculture suisse, on pourrait le faire à des frais nettement inférieurs et c'est notamment ce que proposait l'initiative Baumann-Denner.

- *Coût inférieur à celui calculé*

Cet argument prétend que les surplus du producteur et du consommateur ne sont pas les bons outils pour mesurer les coûts et les bénéfices sociaux. Pour eux, la production d'un bien pourrait inclure des bénéfices marginaux comme le savoir-faire traditionnel ou un attachement sentimental qui ne seraient pas mesurés par le système des surplus.

- *Recyclage des agriculteurs*

Ils évoquent aussi le fait que les travailleurs licenciés par un secteur ne trouveraient pas si facilement du travail dans un autre secteur (à cause des imperfections du marché du travail et du capital). Les imperfections sur le marché interne justifieraient une intervention dans les relations commerciales. Mais, il faut combattre les inefficiences là où elles se trouvent et non pas essayer d'y pallier avec une intervention dans la politique commerciale.

- *Conclusion*

Il est vrai que les suisses sont très attachés à l'agriculture. Le rejet de l'initiative Baumann-Denner le prouve. Toutefois on peut se demander si c'est en toute connaissance de cause (et surtout de coût) ou par désinformation et influence médiatique qu'ils l'ont rejetée.

7. Causes du protectionnisme agraire Suisse : la surreprésentation des paysans

On peut faire comme hypothèse que les importantes barrières à l'importation sur les produits agricoles proviennent d'une surreprésentation des agriculteurs au parlement fédéral : les cantons ruraux et de montagnes peu peuplés seraient surreprésentés puisque le conseil des

Etat se compose de 2 membres de chaque canton, quelle que soit sa population. Mais, en fait, ce n'est pas le cas : en 1995, les agriculteurs représentaient 10% de l'assemblée nationale contre seulement 5 % du conseil des Etats alors que la part des emplois du secteur primaire est de 4,5 % en Suisse en 1996.¹⁴

La surreprésentation des agriculteurs dans le conseil national peut s'expliquer par un engagement plus actif en politique des agriculteurs par rapport à d'autres groupes plus nombreux, mais moins organisés. Cependant, les faveurs politiques dont bénéficient les agriculteurs ne sont probablement pas le simple fait l'une surreprésentation des cantons ruraux, ni même le fait qu'ils s'engagent plus dans la vie politique. En fait, il y a encore trois autres explications :

- **Le lobbying externe aux partis.** Pour les paysans une protection est donc une question de survie et il est donc logique qu'ils s'organisent pour faire pression sur le gouvernement. Et, la puissance des groupes de lobby est grande. En effet, on intègre les groupes de pressions aux commissions parlementaires et lors de la préparations des projets de lois. Un exemple est la brochure d'information sur les accords bilatéraux qui comporte des articles qui tiennent explicitement compte de l'avis des syndicats agricoles.
- **L'attachement de la population au secteur agricole.** On peut expliquer l'attachement de la population au secteur agricole par le fait que celle-ci soit mal informée sur les coûts que représente l'agriculture pour le contribuable et le consommateur. On peut voir ici un effet dû à la théorie de bien public de Olson, la théorie du freeriders. Ainsi la masse des consommateurs est composée de « freeriders » pour lesquels le coût de s'informer et de s'organiser est trop grand face aux pertes qu'ils subissent individuellement. Face à eux se trouve l'Union Suisse des Paysans (USP) qui est le lobby le mieux organisé en Suisse, qui lutte pour la survie des paysans et qui, comme on l'a dit tout à l'heure, est surreprésenté au parlement. Ainsi, le Suisse moyen, mal informé ou aveuglé par la propagande paysanne, soutiendra la politique agricole.
- **Et finalement la léthargie du système politique.** La léthargie du système politique suisse est dû à la menace référendaire. Ceci a comme résultat que l'agriculture a rarement été au centre de la scène politique. La nouvelle loi de 1998 et la réforme politique agricole 2002 découlent de l'urgence d'adapter les lois aux accords signés avec l'OMC. C'est donc la politique externe qui pousse la politique agricole à s'adapter et on peut se poser la question : est-ce que la politique agricole aurait bougée sans ces accords internationaux ?

¹⁴ OFS (1999), « Reflets de l'Agriculture Suisse », p. 12

8. Perspectives d'avenir pour les paysans suisses.

- *Réorientation nécessaire*

Il faut rendre le marché plus dynamique. Pourtant pour cela, il faudrait que la Suisse suive la double stratégie que lui proposaient déjà les experts de l'OCDE en 1990 : ouverture du marché intérieur et orientation écologique de la production.¹⁵

Ces recommandations peuvent paraître contradictoire car l'ouverture du marché demande plus de compétitivité, ce qu'on ne peut pas atteindre en augmentant les standards écologiques. Mais c'est là que réside le point sensible de toute la politique agraire suisse. Elle doit cesser de vouloir être compétitive par rapport à l'étranger. Au contraire elle doit subir une profonde réorientation en acceptant de réduire sa production, voir d'abandonner certains secteurs (par exemple le blé où elle est quatre fois moins productive que ses concurrents sur le marché agricole international). Elle doit plutôt s'orienter vers de nouvelles demandes qui se crée dans les produits bio,¹⁶ les spécialités locales et les nouveaux besoins immatériaux (protection des animaux, entretien de l'environnement, conservation des traditions et maintien d'une population dans les zones rurales et montagneuses).

Le gouvernement sera tenu de verser des paiements directs en échange de ces prestations écologiques, comme l'entretien du paysage, fournies par le paysan (paysage préservé et dépeuplement des zones rurales freiné). Le consommateur se trouvera face à des prix beaucoup plus bas et le gouvernement verra ses frais réduits.

Les seuls perdants seront les grands paysans lancés dans l'exploitation intensive qui verront leurs subventions et ainsi leur principale source de revenu disparaître. Confronté au marché international, ils n'auront aucune chance de survie. Pour eux, il faudra, avec les gains réalisés par la libéralisation du marché, mettre en place par exemple une rente de préretraite et une formation pour faciliter la reconversion vers d'autres secteurs en expansion. Cette reconversion serait donc basée sur deux principes : celui d'une agriculture multifonctionnelle et celui du paysan-entrepreneur.

En effet, comme la taille du marché augmentera en cas d'abolissement des barrières agricoles, le consommateur pourra aussi profiter de plus de diversité et de variété. De plus les paysans devront prendre en considération l'évolution de la demande, innover sur le plan des produits et de la technologie et améliorer le service à la clientèle. En un mot, les paysans devront s'adapter aux consommateurs.

¹⁵ Jaggi Yvette (1990). « Politique et prix agricole. Avis du consommateur », *Revue économique et sociale*, 49^{ème} année, pp. 245-253, p.247.

¹⁶ Voir annexe « Production Bio »

- *Accords bilatéraux*

Comme nous l'avons déjà vu, les accords bilatéraux offriront à la Suisse de nouveaux débouchés en lui ouvrant les portes sur un marché de 370 millions de consommateurs.

Les agriculteurs devraient bénéficier de coûts de production plus bas, notamment concernant les matières auxiliaires, semences, plantes et fourrages, et de la simplification des contrôles aux frontières. Les consommateurs devraient bénéficier de l'augmentation de la concurrence au travers d'une offre plus large et de prix plus bas.

De plus, l'accord est en harmonie avec la réforme interne de la politique agricole (PA 2002) et permet, notamment dans le secteur des produits laitiers, de satisfaire un des objectifs de cette réforme, soit le maintien du volume de production. Il permet aussi d'améliorer l'accès des produits agricoles à notre principal débouché (dans le but de renforcer la compétitivité de l'agriculture), de développer une production durable et de réduire les aides publiques.

L'accord ouvre sans conteste de nouveaux débouchés, mais n'offre aucune garantie de vente. Leur réussite sur le marché dépendra donc essentiellement de l'habileté commerciale des agriculteurs suisses. Aujourd'hui, la part de marché des fromages suisses dans l'UE n'est que de 1%. Si nos fromagers parviennent à doubler cette part à 2%, ceci représenterait l'équivalent de la production laitière annuelle de la Suisse.

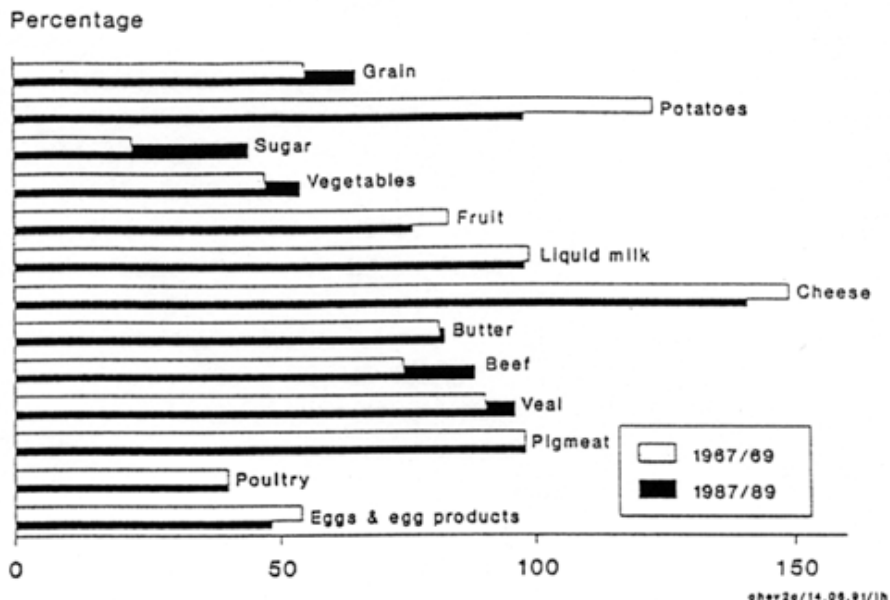
Enfin, il ne faut pas oublier que l'accord ne signifie pas la suppression de toute protection de notre agriculture à la frontière. Il n'introduit pas le libre-échange intégral pour les produits agricoles ; une protection à la frontière substantielle est maintenue pour des secteurs de production sensibles (céréales, viande, etc). Cet accord ne touche pas l'autonomie dont dispose la Suisse dans la gestion de sa politique agricole.

9. Conclusion

Suite à ce que nous venons de voir, il paraît clair qu'il reste un certain protectionnisme agricole en Suisse. Malgré les accords de l'Uruguay Round, la situation n'a pas fondamentalement changé, mais cela contribue à une certaine évolution. Il est par contre clair qu'on est encore loin de l'agriculteur-paysagiste, étant donné la mentalité conservatrice dans notre pays. Les accords bilatéraux vont certainement contribuer à l'accélération de ce processus.

Annexe 1

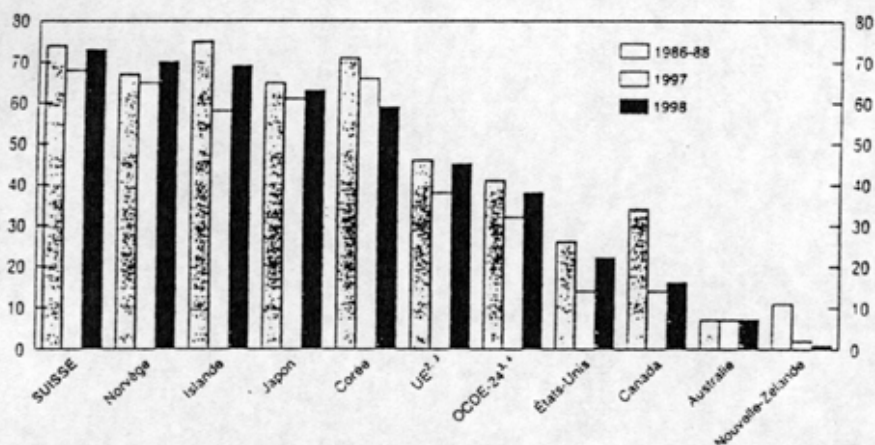
Chart V.2
Self-sufficiency ratios for main agricultural products in Switzerland, 1967/69 and 1987/89



Source: Secrétariat des paysans suisses (1981 and 1990), Statistiques et évaluations, Brugg.

Annexe 2

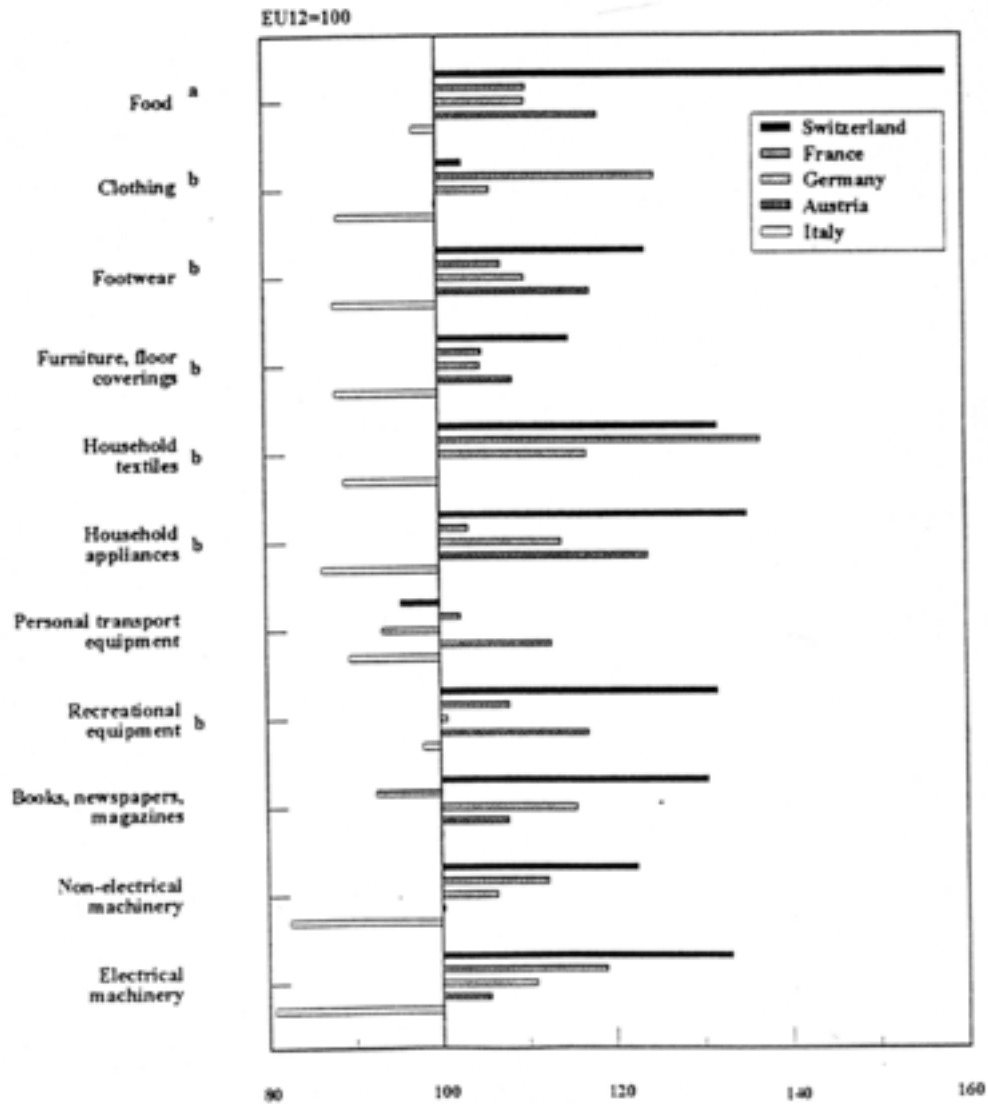
Graphique 25. Comparaison internationale des estimations des aides à la production¹
En pourcentage de la valeur de la production agricole



1. On trouve des explications détaillées dans OCDE, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE*, 1999.
 2. UE-12 pour 1986-94, UE-15 à partir de 1995. L'UE comprend l'ex-RDA à partir de 1990.
 3. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux de l'OCDE pour toutes les années, et dans l'UE pour 1995.
 4. L'OCDE-24 exclut la République tchèque (1995), la Hongrie (1996), la Corée (1996), le Mexique (1994) et la Pologne (1996).
 Source : OCDE, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE*, 1999.

Annexe 3

Chart III.1 /
Consumer prices in Switzerland, France, Germany, Austria
and Italy, 1994 ^ψ

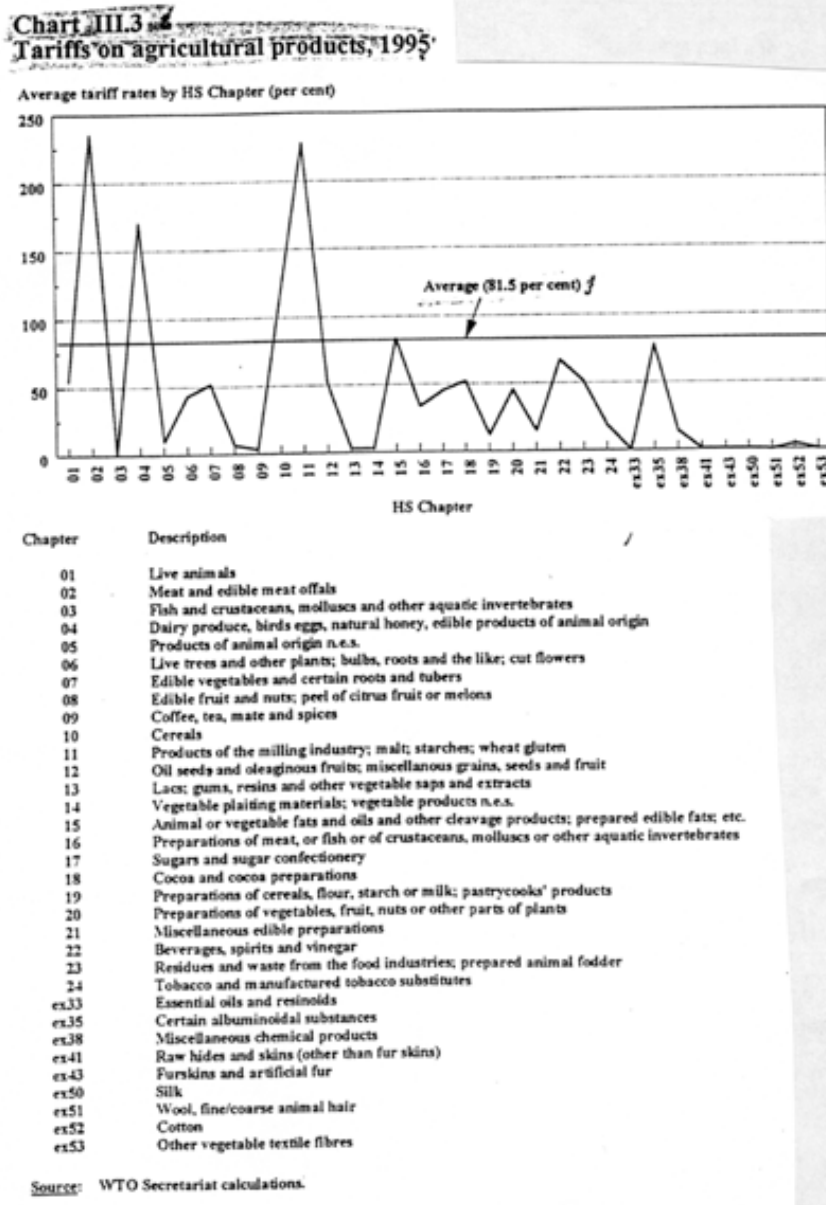


^a Excluding beverages and tobacco.
^b Including repairs.

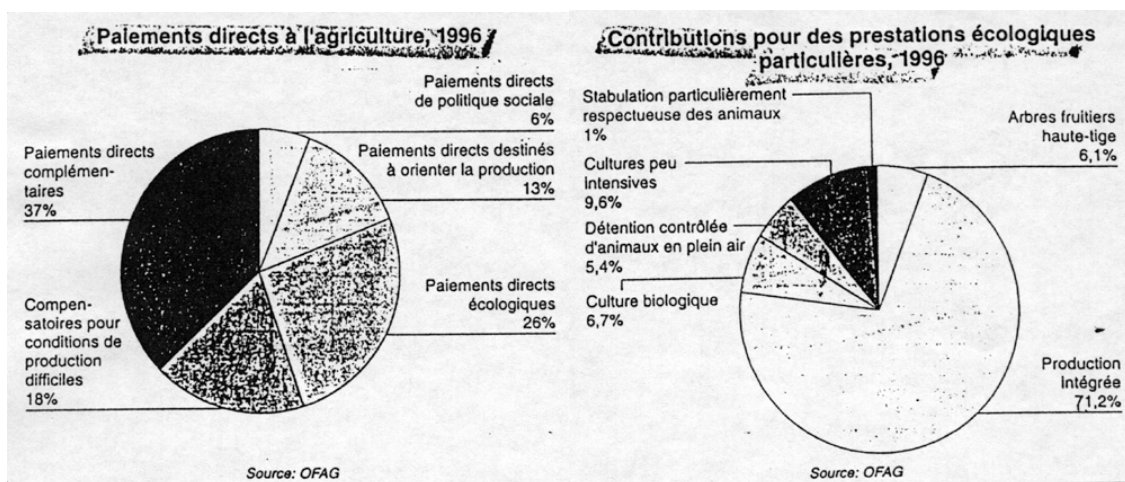
Note: Prices are retail prices at current exchange rates, including value-added and other indirect taxes. This may lead to distortions in product categories, such as motor vehicles (personal transport equipment), where taxes vary widely between countries. Adjustments for quality differences have been made.

Source: Eurostat (provisional data provided for the purposes of this TPR report).

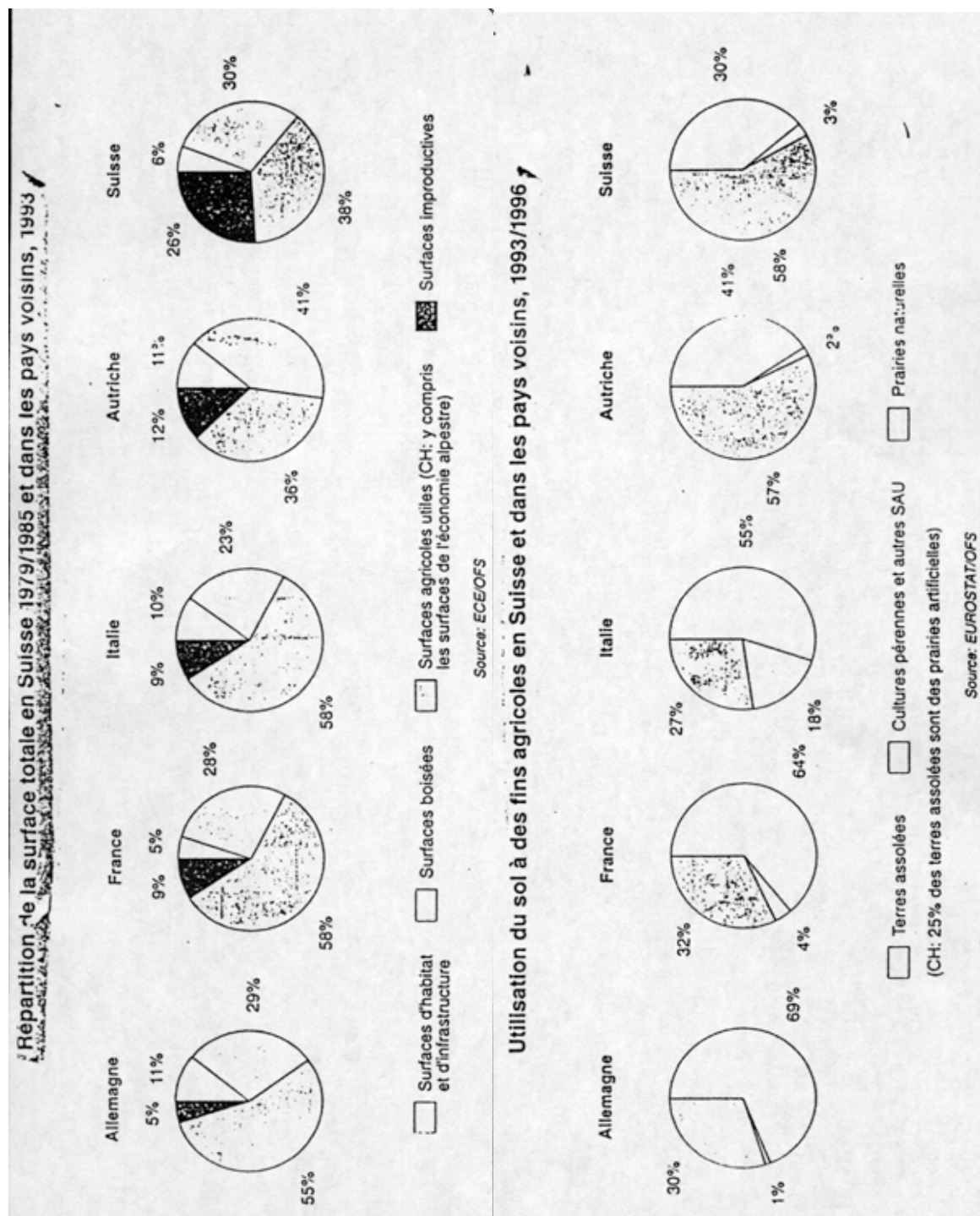
Annexe 4



Annexe 5



Annexe 6



Annexe 7

• *Production Bio*

En Suisse, le bio affiche une belle croissance, mais l'offre ne suit pas la demande. C'est dans le canton de Vaud que la situation est la pire avec seulement 2.1% de la surface agricole consacrée au biologique. La moyenne nationale se situe à 8.4% et on peut citer les Grisons avec quelques 39.4%.

François-Philippe Devenoge, producteur à Dizy et président de Bio-Vaud, pratique depuis longtemps ce type d'exploitation. Selon lui, c'est une des manières de « faire face aux baisses de prix attendues d'ici à deux ans », car « les produits bio ont une valeur ajoutée qui permet de lutter contre la concurrence étrangère », même si les contraintes pour la reconversion et pour garder sa licence sont nombreuses. D'ailleurs, il n'y a aucune intention de baisser les standards pour faciliter les reconversion, car la qualité prime sur la quantité. En Suisse romande « le bio fait peur » et « les mentalités et les habitudes évoluent peu ». ¹⁷

La production biologique pourrait être une solution pour compenser les éventuelles diminutions de subventions. En effet et comme nous venons de le voir, l'offre ne suit pas la demande.

- *Article sur José Bovet*

Le 27 mars dernier, les assemblées générales d'AGORA, AGIR¹⁸ et « Agri »¹⁹ était réunie à Savigny pour écouter comment des paysans peuvent se trouver à la pointe de la revendication sociale tout en défendant une agriculture paysanne. José Bovet était un des orateurs, il est membre de la Confédération paysanne. Son message principal a été de trouver une ouverture aux autres, un équilibre entre la production, le terroir et les besoins alimentaires d'une population donnée, le refus de productivisme. Il condamne cette tendance au dopage de la production agricole en la traitant de « pire forme de l'exploitation du paysan ». C'est dans cette optique que la Confédération paysanne travaille depuis plusieurs années (lutte contre les hormones de croissance et laitières, combat contre les OGM et opposition aux retorsions imposées par l'OMC). Ce qu'il propose comme moyens, c'est tout d'abord la solidarité avec les agriculteurs des pays les moins favorisés. C'est dans cette optique qu'ils demandent la suppression de toutes les contributions à l'exportation, qui perturbent les économies les plus fragiles. D'autre part, ils refusent d'exporter des produits basiques comme la viande, les céréales et la poudre de lait, car ils doivent être produits sur place (hormis l'aide alimentaire). Pour tout cela, il faut que les marchés intérieurs soient protégés et la production maîtrisée.

Marcel Sandoz, président de l'USP, était aussi présent à cette assemblée et, contrairement aux attentes, le conflit n'a pas eu lieu. Au contraire, les points de convergences sont nombreux : multifonctionnalité, lutte contre l'OMC, importance donnée à l'agriculture de proximité.

Cela montre bien à quel point les paysans veulent garder la situation actuelle. Et on comprend encore mieux le pourquoi du statu quo lorsque l'on sait que Marcel Sandoz, outre sa présidence de l'USP, est conseiller d'Etat.

¹⁷ Ann-Karin Richard, *Les paysans vaudois peinent à se mettre au vert*, Edipresse Publications s.a., avril 2000

¹⁸ Agence d'Information Agricole Romande (www.agirinfo.com)

¹⁹ Hebdomadaire Professionnel Agricole de la Suisse Romande (www.agrihebdo.ch)

Bibliographie

Ouvrages Généraux

- Krugman R. Paul and Obstfeld Maurice (1996;4th edition). *International Economics. Theory and Policy*. Reading, Massachusetts: Addison-Wesley.
- Lambelet Jean Christian (1993). *L'économie suisse, un essai d'interprétation et de synthèse*. Paris: Economica.
- Sciorini Pascal (1995). *La Suisse face à ses paysans*. Georg.
- OCDE (1999), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE*, Paris

Articles de Revue

- Dunkel Arthur (1990). "Les enjeux de l'Uruguay Round" *Revue économique et sociale*. 49ième année: p.221-231
- Jaggi Yvette (1990). "Politique et prix agricole. Avis du consommateur." *Revue économique et sociale*. 49ième année: p.245-253
- Tschopp Peter (1990)." Editorial". *Revue économique et sociale*. 49ième année: p.219-221.

Sites internet

- <http://www.edicom.ch>
- <http://www.parlement.ch>
- <http://www.agirinfo.com>
- <http://www.agrihebdo.ch>
- <http://www.prometerre.ch>

Sources

- Office fédéral de la statistique (2000), *Mémento statistique de la Suisse 1999*, Neue Zürcher Zeitung, Zürich
- Etudes Economiques de l'OCDE (1997). *Suisse*. Paris: Editions de l'OCDE.
- Trade Policy Review (1996). *Switzerland*. Genève: WTO Publication Service.